Le ministère de la Santé et l'Association Médicale d'Aide au Développement entre l'Auvergne et le Maroc (AMDAM) ont signé, lundi à Rabat, une convention de partenariat visant notamment à instaurer un accompagnement plus efficient des activités de l'association au Maroc.

Cette convention a été signée par le secrétaire général du ministère de la Santé, Dr Abdelali Belghiti Alaoui et le président de l'AMDAM, Dr Aziz Amar.

Dans une déclaration à la MAP, M. Alaoui Belghiti a indiqué que cette convention vise notamment à accompagner les activités des membres de l'Association "en mettant à leur disposition les locaux du ministère de la Santé et nos équipes pendant des périodes définies sur l'année".

La convention vise également "à faire profiter d'autres régions des actions de cette association selon un programme annuel", a précisé M. Alaoui Belghiti.

Créée en juin 2001 par les docteurs Aziz Amar et Khalid Djeriri, l'AMDAM est la plus grande association à vocation médico humanitaire issue de l'immigration marocaine. Elle s'appuie dans ses actions sur un vaste réseau de professionnels de la santé Marocains et Français et plusieurs dizaines de partenaires français et marocains soutiennent ses actions.

L'AMDAM a organisé huit missions de solidarité dans la province de Midelt et d'Errachidia et a réalisé plus de 60.000 consultations médicales et plus de 2.800 interventions chirurgicales majeures au Maroc.

Grâce à l'action de cette association, basée sur les principes du bénévolat et de la solidarité, plusieurs tonnes de médicaments et d'équipements médicaux ont été offerts aux malades et aux structures de soins au Maroc et des dizaines d'enfants issus de milieux défavorisés ont été opérés en France, essentiellement de malformations cardiaques.

L'AMDAM ne possède pas de budget de fonctionnement. Les financements sont à chaque fois

levés pour réaliser une nouvelle action en santé. Les dons et aides publiques et privés sont destinés en totalité à la réalisation de l’action.

L’association contribue à la formation des personnels soignants en Auvergne et au Maroc et participe au développement des structures sanitaires au Maroc.

Vous devez installer le plugin Flash - You need to install the Flash plugin - http://www.supportduweb.com/

var flashvars_5900 = {}; var params_5900 = { quality: "high", wmode: "transparent", bgcolor: "#000000", allowScriptAccess: "always", allowFullScreen: "true", flashvars: "fichier=/videos/Signature_d-une_convention_de_partenariat_entre_le ministere_de_la_Sante_et_l-AMDAM_Rabat_28042014.mp4&apercu=/videos/Signature_d-une_convention_de_partenariat_entre_le-ministere_de_la_Sante_et_l-AMDAM_Rabat_28042014.png" }; var attributes_5900 = {}; flashObject("/videos/v1_27.swf", "player_5900", "720", "405", "8", false, flashvars_5900, params_5900, attributes_5900);